

Numéro de l'assuré : 2 52 09 99 252 002 65

Nom de l'assuré :

GABRIELIAN TAMARA

## Attestation de droits à l'assurance maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 01/09/2020 au 31/08/2021 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

|                                                           |                                              |                    |                                                                                           |                                 |  |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--|
| organisme de rattachement sécurité sociale<br>01 131 0351 |                                              | code gestion<br>11 | n° de sécurité sociale de l'assuré<br>(à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous) | modulation du ticket modérateur |  |
| CPAM 13<br>13421 MARSEILLE CEDEX 20                       |                                              |                    | 2 52 09 99 252 002 65                                                                     |                                 |  |
| N°                                                        | organisme complémentaire                     |                    |                                                                                           |                                 |  |
| 1                                                         | CPAM DES BOUCHES DU RHONE<br>13000 MARSEILLE |                    |                                                                                           |                                 |  |

| Bénéficiaire(s)<br>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage                                                              | n° de sécurité sociale<br>(pour information) | né(e) le/rang | n° ordre OC | date début de la Complémentaire | date fin de la Complémentaire |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------|-------------|---------------------------------|-------------------------------|
| GABRIELIAN TAMARA ATAYAN<br><br>a déclaré un médecin traitant<br>CSS sans participation financière du 01/05/2020 au 30/04/2021 | 2 52 09 99 252 002 65                        | 13/09/1952 1  | 1           | 01/05/2020                      | 30/04/2021                    |

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès du directeur de votre Caisse.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.162-1-14 du Code de la Sécurité Sociale.

Numéro de l'assuré : 2 52 09 99 252 002 65

Nom de l'assuré :

GABRIELIAN TAMARA

Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :

<https://assure.ameli.fr>

035 CPAM 13

13421 MARSEILLE CEDEX 20

**3646**

Service gratuit  
prix appel

A l'attention de : TAMARA ATAYAN

MME ATAYAN TAMARA

CZ GABRIELIAN

1 RUE LEON PAULET

13008 MARSEILLE

*mon  
parcours  
d'assuré*

Le 01/09/2020



Pour être mieux  
suivi... je déclare mon  
médecin traitant et je  
respecte le parcours  
coordonné.

### > MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE ET À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Chère madame ATAYAN,

Vous êtes affiliée à un régime d'assurance maladie et vous bénéficiez de la  
Complémentaire santé solidaire pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, pensez à mettre à jour votre carte Vitale.

Vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins,  
pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.

Conservez la, elle est valable un an. En cas de perte, vous pouvez télécharger  
l'attestation depuis votre compte sur [ameli.fr](https://assure.ameli.fr).

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance,  
pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour  
votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.

Avec toute mon attention,

vos correspondants de l'Assurance Maladie

Le 1er novembre 2019, la CMU-C  
et l'ACS deviennent  
la Complémentaire santé solidaire.



### Je simplifie mes démarches en ouvrant un compte sur [ameli.fr](https://assure.ameli.fr) !

Avec mon compte [ameli.fr](https://assure.ameli.fr) : je consulte à tout moment mes remboursements, je télécharge mes  
attestations de droits, je m'informe sur mes droits et démarches, je contacte en ligne mon organisme  
d'assurance maladie...



→ Votre attestation de droits à l'assurance maladie à présenter aux professionnels de santé